

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33-268-1919 Permission.

n° 33-268-1919

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 268 du 28/02/1919

Date de publication
15 février 1919

Date du numéro
28 février 1919

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de trente jours à solde entière pour se rendre en Abyssinie est accordée au canotier de 2e classe Liban Dibet.